

**Communauté de Communes de Bourmont, Brevannes, Saint-Blin**  
**Élaboration du PLUi**  
**Comité de pilotage n°2**  
**Compte-rendu de la réunion n°57/96 du 18.01.2016**

**Étaient présents :**

M. Christophe LIMAUX	Vice-président de la CCBBSB en charge de l'urbanisme, maire de Sommerécourt
M. Bernard DOERN	Membre de la commission PLUi - mairie de Manois
Mme Monique JACQUEMIN	Membre de la commission PLUi - maire de Vaudrecourt
M. Michel DAL BORGIO	Membre de la commission PLUi - maire de Chalvraines
M. Michel BOUVENOT	Membre de la commission PLUi - maire de Bourg-Sainte-Marie
M. François MARTINS	Membre de la commission PLUi - maire de Graffigny-Chemin
M. Gilles GODARD	Membre de la commission PLUi - maire d'Orquevaux
M. Michel PARISSET	Mairie de Graffigny-Chemin
Mme Sophie GUIGNIER	Chargée de missions - CCBBSB
M. FEVRE	Correspondant, La Voix de la Haute-Marne
M. Ludovic HERMANT	Urbaniste OPQU, Directeur d'Environnement Conseil
M. Samuel LÉON	Urbaniste, Environnement Conseil

**Étaient excusés :**

M. Bernard GUY	Président de la CCBBSB
M. Colas	Membre de la commission PLUi - maire de Brevannes-en-Bassigny

**Étaient absents :**

/

**Pour toute remarque sur le compte-rendu,  
veuillez prendre contact avec Samuel LÉON d'Environnement Conseil  
au 03.26.64.05.01  
[samuel.leon@ec-urbanisme.com](mailto:samuel.leon@ec-urbanisme.com)**

## Retour sur les ateliers de diagnostic

M. Hermant revient rapidement sur les 7 ateliers de diagnostic qui se sont déroulés à l'automne. Il tire un bilan positif. La participation a été appréciable et le contenu des discussions utile pour consolider le diagnostic.

Mme Guignier ajoute que les élus ont été dans l'ensemble agréablement surpris par le déroulé des ateliers. Elle déplore cependant la difficulté à faire participer les chambres consulaires et globalement les PPA.

## Validation des constats et enjeux du diagnostic

M. Léon présente les grands éléments qui se dégagent du diagnostic, par thématiques (démographie, logement, économie, services et commerces, paysage, patrimoine et risques). Ceux-ci sont validés. Ils seront présentés aux Personnes Publiques Associées lors de la prochaine réunion ainsi qu'aux habitants lors des réunions publiques.

*Les constats et enjeux présentés sont détaillés dans le document en annexe à ce compte-rendu.*

Concernant les enjeux de l'activité économique, M. Godard estime que les territoires qui veulent se développer se rendent visibles sur les foires ou les salons. La CCBBSB devrait réfléchir à ce type de démarche (en s'appuyant peut-être sur le département).

À propos de l'activité agricole, M. Bouvenot précise qu'elle sera très différente de ce qui se fait aujourd'hui. Dans les exploitations agricoles, l'agriculture traditionnelle ne pourrait être qu'une activité secondaire.

Mme Guignier ajoute que l'objet du PLUi est notamment d'accompagner cette mutation

## Prochaines réunions

La prochaine réunion aura lieu le 11 février 2016. Les Personnes Publiques Associées (DDT, CCI, Conseil départemental, ABF, Chambre d'agriculture...) seront conviées, ainsi que les élus.

57 réunions ont été effectuées sur un total de 96 prévues.

M. Léon présente la manière dont pourront se dérouler les 39 réunions suivantes. 6 d'entre-elles devront être consacrées à l'élaboration du PADD et 14 à l'élaboration du zonage et du règlement. Le reste des réunions se répartit entre réunion de présentation et phase administrative.

9 réunions publiques sont initialement prévues (3x3). Il est proposé de réduire leur nombre à 6 (3x2) et de réaffecter les 3 réunions dégagées à du travail en commission ou en atelier. Il est décidé dans un premier temps de réduire le nombre de réunion à 7. Seulement 2 réunions publiques auront lieu pour la présentation du diagnostic. La réunion supplémentaire dégagée sera affectée au travail sur le PADD.

Pour éviter de toucher le même type de public sur les 2 réunions publiques, il est décidé qu'elles auront lieu le même jour, à des horaires différents (15h30 et 19h par exemple). Si cette organisation fonctionne, il pourra être envisagé la réitérer pour les phases de présentation du PADD et d'arrêt du PLU.

### Réunions de PADD

Concernant l'élaboration du PADD, il est décidé de travailler en 3 temps :

- Définition des objectifs à atteindre (ateliers)
- Définition d'axes stratégiques (commission)
- Spatialisation des objectifs et axes stratégiques (Ateliers + commission)

À la fin de ce processus, une présentation du PADD sera faite par Environnement Conseil lors d'un Conseil Communautaire.

La définition des objectifs se fera sous forme d'ateliers. Le premier sera ouvert aux élus, le second aux habitants du territoire. M. Léon propose d'associer le jeune public. Les professeurs d'Histoire-Géographie du collège de Bourmont seront sollicités pour savoir si une de leurs classes pourrait être susceptible de travailler sur le sujet et de participer à un atelier. La forme de cet atelier reste à déterminer, mais l'intérêt de faire participer des collégiens est d'apporter un regard nouveau, peut-être novateur sur le territoire.

Mme Guignier ajoute qu'en termes de concertation publique, cette démarche pourrait être intéressante si elle se réalisait.

À l'issue de ces ateliers, des objectifs et des enjeux stratégiques auront émergé. Ils seront thématiques, classés et hiérarchisés, en groupe restreint, lors d'une Commission Urbanisme.

La 3<sup>e</sup> étape de l'élaboration du PADD consistera à réfléchir à la manière dont les grandes orientations pourront se concrétiser et sur les secteurs sur lesquels les efforts seront les plus marqués.

### **1er atelier du PADD**

Le premier atelier du PADD sera ouvert aux élus. Il s'agira de les inviter à se représenter le territoire de la CCBBSB dans 10 ans.

L'atelier se déroulera en 3 temps forts :

- Choix de mots pour décrire le territoire de demain
- Composition d'un visuel pour se représenter le territoire de demain
- Échange et débats sur les différentes visions qui auront pu émerger.

### **Prochaine réunion**

**La prochaine réunion aura lieu le :**

- 11 février 2016, à 14h30, à Manois (salle des fêtes)

**L'ordre du jour sera :**

- **Présentation du diagnostic aux Personnes Publiques Associées.**